



DIRECTION REGIONALE DE CASABLANCA-SETTAT

DIRECTION DES MEAD DE CASABLANCA

ORDONNANCEMENT CHARGE DU MANIFESTE, DE LA

PRISE EN CHARGE DES MARCHANDISES ET GMSAD

-CASA-MEAD-

المديرية الجهوية للدار البيضاء - سطات

مديرية المخازن وساحات الاستخلاص الجمركي

مكتب الأمر بالصرف المكلف بالبيان وتحمل البضائع والمبيعات - ساحات

ومخازن الاستخلاص الجمركي

بالدار البيضاء

AVIS DE VENTE PAR APPEL D'OFFRE DE PRIX OUVERT N° 300-2025-00013

L'Ordonnateur des douanes et impôts indirects, chargé du manifeste, de la prise en charge des marchandises et de GMSAD, à la Direction des MEAD de Casablanca, porte à la connaissance du public que dans le cadre des ventes par appel d'offres de prix ouvert destiné à la mise à la consommation locale, il recevra jusqu'au **12/08/2025 à 16h30** les offres de prix Concernant la marchandise citée en liste ci-dessous.

L'ouverture des plis aura lieu **le 19/08/2025 à 11 h 00**, par une commission désignée à cet effet, au siège de la Direction des Magasins et Aires de Dédouanement.

Conditions de la vente :

• **Les compétiteurs doivent joindre à leur dossier une attestation fiscale justifiant leur régularité vis-à-vis de l'administration fiscale (Quitus Fiscal).**

Les offres sont faites sous plis fermés, et doivent comprendre deux plis fermés distincts :

• Le premier pli : comportant la caution (cf. annexe 1) **ou tout document en tenant lieu**, avec photocopie certifiée conforme à l'originale de la carte nationale d'identité ou de toute autre pièce officielle, avec référence à l'appel d'offres ouvert et le lot concerné (La mention cautionnement « doit être transcrite sur le dos du pli. »

• Le second pli contenant la soumission engagement irrévocable d'achat (cf. annexe 2) avec les mêmes références que dessus et la mention soumission engagement ainsi que le document de l'offre de prix (annexe 3) et le formulaire du consentement (annexe 4).

Les offres comprenant ces deux plis fermés doivent être selon le cas :

• Envoyées par courrier postal à l'ordonnateur liquidateur des douanes à : Ain Sebaa, CASABLANCA, comportant référence à l'appel d'offres avec mention « à n'ouvrir qu'en commission ».

OÙ

- Déposées directement contre décharge au bureau de l'ordonnateur des douanes Chargé du manifeste et de la prise en charge des marchandises et de GMSAD.

- La date ultime de la réception des offres est fixée au **12/08/2025 à 16h30** délai de rigueur. Le cachet de la poste faisant foi.

- Le cautionnement de chaque lot est indiqué dans le tableau ci-dessous.

- La vente définitive des lots reste tributaire de la décision de l'organe chargé de la conformité des marchandises (les autorisations de concours aux autres services sont à la charge de l'acquéreur).

- L'ouverture des plis aura lieu en commission conformément à la réglementation en vigueur **le 19/08/2025 à 11 heures** au siège de la Direction des MEAD de Casablanca.

- Les offres ne comportant pas de cautionnement seront rejetées sans que soient ouvertes les soumissions correspondantes.

- Il sera dressé un procès-verbal des résultats de l'ouverture des plis et les lots de marchandises adjugés au plus offrant si le prix proposé est jugé satisfaisant pour l'Administration.

- Au cas où la meilleure offre serait faite par plusieurs soumissionnaires, ces derniers seront convoqués par la même commission aux lieu, date, et heure qu'elle aura fixé pour une enchère restreinte à organiser aux conditions fixées pour les appels d'offres restreints, et la vente finale sera consentie au soumissionnaire le plus offrant retenu par l'Administration.

- Aucune réclamation ne sera admise pour quelque cause que ce soit notamment pour défaut de qualité.
- Nonobstant les frais de magasinage en vigueur, le lot adjudgé et non retiré demeure aux risques de l'adjudicataire. Sa détérioration, son altération ou sa déperdition ne peut donner lieu à dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause.
- L'enlèvement est effectué à la charge de l'acquéreur.
- L'acquéreur doit accepter les contrôles ultérieurs effectués par les services douaniers.
- Toute cession à des tiers par l'acquéreur des lots suscités doit obligatoirement être couverte par la délivrance d'une facture établie en bonne et due forme, tirée d'un facturier dont les souches doivent être conservées pour être présentées à toute réquisition des services compétents.
- La résolution de la vente est prononcée de plein droit et sans sommation, si le retraitement de la marchandise vendue n'est pas effectué dans un délai de huit (8) jours à compter de la date de l'adjudication.
- Les données à caractère personnel concernant les participants aux ventes en douane sont collectées, enregistrées et traitées par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects conformément aux dispositions de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Ce traitement a fait l'objet d'une autorisation auprès de la CNDP sous le numéro A-PO-313/2019 délivrée suite à la décision n° 21-2023 du 17/03/2023.
- Le consentement des participants à l'égard du traitement, précité, sera matérialisé par la signature d'un formulaire dont le modèle est ci-joint (annexe 4).
- Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance des modalités et conditions de la vente auprès des bureaux des douanes ou en consultant le site Internet de cette administration à l'adresse :
<http://www.douane.gov.ma/web/guest/ventes-sur-appel-offres-prix>

L'ordonnateur chargé du Manifeste, de la Prise en Charge des Marchandises et de la Gestion Des
Marchandises Saisies ou Abandonnées en Douane.
OUTAHMOUCHT Youssef

Lot de Marchandise destinée à la Vente

N° lot GMSAD	Nature marchandises	Quantité /Poids	Lieux de Stockage	Photo	Caution
30020250000074	Joint de culasse pour voiture	4098 KG	LASRY MAROC		10 000.00

ANNEXE 1
(Papier Entête Soumissionnaire)
Soumission engagement irrévocable d'achat

Je soussigné :
demeurant à
titulaire de la pièce d'identité n°
délivrée à le agissant : (1)
..... m'engage par
la présente à :

- Acquérir auprès de l'ordonnateur liquidateur des douanes à : si
mon offre est retenue à la suite de l'appel d'offres, la marchandise composant le lot n° objet
de l'appel d'offres n° du

- Verser une fois mon offre retenue, le montant y correspondant en espèces ou par chèque certifié au
Receveur des douanes à Mohammedia dans les deux jours ouvrables qui suivent la notification de
la lettre du service des douanes.

- Prendre possession à mes frais les marchandises objet du lot susvisé dans le jour non chômé qui suit
le règlement de l'achat. A défaut d'exécution, et nonobstant les frais de magasinage retenus à ma
charge, l'Administration peut disposer librement, à son profit, des marchandises objet du lot en
question.

- Accepter les marchandises susvisés en l'état où ils se trouvent au moment de leur enlèvement par
mes soins sans garantie aucune de la part de l'Administration et sans qu'aucune réclamation puisse
être admise pour quelque cause que ce soit

- Renoncer au profit de l'Administration des Douanes, en cas de non-respect des dispositions qui
précèdent au montant de DH : objet de la caution provisoire n°
..... Consentie en ma faveur par : sans aucun
recours de ma part pour quelque cause que ce soit.

- Accepter que les marchandises non enlevés dans le délai susvisé demeurent à mes risques : leurs
détériorations, altérations ou déperditions ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts quelle qu'en
soit la cause.

Fait de bonne foi à Le.....

Signature légalisée.

(1) - en mon nom propre
- au nom de la société.....Que je représente valablement en vertu des pouvoirs
qui me sont conférés

ANNEXE 2
(Papier Entête Banque)

BANQUE

CAUTION N° :

Nous soussignés Banque
Dont le siège social est à
Représentée par Messieursrespectivement
(qualité)

Déclarons par le présent acte nous porter caution personnelle et solidaire de
..... pour le montant du cautionnement provisoire concernant
l'appel d'offre n° du pour l'achat du lot n° auprès de l'
Administration des Douanes et Impôts Indirects à Mohammedia

Le présent cautionnement s'élève à la somme de DH
.....
dont le montant sera acquis au profit de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects en cas
de non-respect par le soumissionnaire des clauses de l'engagement irrévocable d'achat qu'il a
souscrit.

En outre, nous nous engageons à ne libérer le soumissionnaire de sa caution que sur
présentation d'une mainlevée délivrée par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects
accompagnée de la présente attestation de caution.

Fait àLe
Bon pour caution (mention à porter en manuscrit)
Cachet et Signatures.

ANNEXE 3
(Papier Entête Soumissionnaire)
Soumission engagement irrévocable d'achat

VENTE PAR APPEL D'OFFRES

N° 3002025000013

OFFRE DE PRIX

Je soussigné
Demeurant à
Carte Nationale d'Identité n° du délivrée à
Téléphone N°

Offre la somme de
.....
.....
..... (en chiffres et en lettres) DH.

Pour l'achat du lot N°

Pour l'achat des marchandises objet de la liste jointe à l'avis sus visé.

Fait à, le

Signature

Annexe 5 (Formulaire de consentement)

"La gestion des données relatives aux acquéreurs des marchandises saisies ou abandonnées en douane"

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

AUTORISATION CNDP N°A-PO-313/2019

DELIVREE SUITE A LA DECISION N° 21-2023 DU 17/03/2023

***(Loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques
à l'égard du traitement des données à caractère personnel)***

Je soussigné :

Nom :

Prénom :

CNIE :

Déclare avoir été informé que les données à caractère personnel me concernant sont collectées, Enregistrées et traitées par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects dans le cadre des Ventes en douane.

En outre, je déclare avoir été informé de mes droits d'accès, de rectification et d'opposition à L'usage de ces données, droits que je peux faire valoir en envoyant un mail à l'adresse gmsad@douane.gov.ma.

Fait à, le

Signature de la personne concernée

(Précédée de la mention « Lu et Approuvé »)